



## **REGLEMENT**

### **COURS ET ENTRAINEMENTS**

**TENUE** : la tenue de sport est obligatoire ainsi que le casque, les protections (poignets, genoux, coudes) sont fortement conseillées.

**MATERIEL** : la mécanique ne se fait pas à l'entraînement. Le matériel est à vérifier **avant de venir** (resserrage des axes, remplacement des roues, roulements, lacets, etc...)

**HORAIRE** : l'horaire de cours est l'horaire de disponibilité de la salle. Il doit être précis pour le début autant que pour la fin de l'entraînement. Les participants doivent arriver au plus tard 5 minutes minimum avant le début de la séance.

**ECHAUFFEMENT** : avant le patinage, la période d'échauffement est obligatoire, souvent à l'extérieur. Les chaussures de sport sont recommandées.

**RETARD** : le retardataire s'intègre au groupe après avoir reçu l'accord de l'entraîneur, le plus discrètement possible.

**MALADIE** : si le patineur est malade ou blessé : il ne vient pas.

**CHUTE** : en cas de chute, l'intervention des parents est interdite. Les entraîneurs sont secouristes, ils appelleront à l'aide quand cela sera nécessaire.

**RESPONSABLE** : l'entraîneur est le seul responsable de son entraînement autant pour les activités que pour la discipline (aidé par les dirigeants présents). Il devra conseiller et entraîner sérieusement les patineurs en fonction de leur âge et de leur niveau.

**DISCIPLINE** : le perturbateur pourra être puni (exercices de musculation) ou exclu temporairement (prison) voire définitivement du cours. Le respect de la Charte du Patineur est obligatoire.

**PARENTS** : leur présence est autorisée avec discrétion : interdiction de se mêler de l'entraînement, interdiction d'attirer l'enfant sans l'accord de l'entraîneur ; les discussions avec l'entraîneur se feront après l'entraînement hors de présence des enfants.

**INFORMATION** : à la fin de chaque cours ou entraînement, il y aura 2 minutes d'information et quelquefois, distribution de documents. La présence des parents ou tuteur de l'enfant est ici indispensable. Les informations seront en général envoyées par courriel (mail).

#### **RAPPEL HORAIRE :**

<b>Lundi</b>	<b>Ecole</b>	17h30-19h00 Gymnase
	<b>Adultes</b>	19h00-20h30 Gymnase
<b>Mercredi</b>	<b>Adultes et +de 14ans</b>	18h30-20h30 Gymnase
<b>Vendredi</b>	<b>Tous niveaux</b>	18 h30-20h00 Piste La Haye (Extérieur)

**Pour la section Sport : entraînement OBLIGATOIRE le MERCREDI et le VENDREDI**

→ S'assurer de la présence d'un responsable avant de laisser vos enfants, et venir les récupérer au plus tard ¼ d'heure après la fin du cours.